

Réunion : **Réunion ordinaire publique de la Ville de Belle-Baie**

PROCÈS-VERBAL

Date : **19/03/2024**

Heure : **18 h 30**

Présents / présentes :

D. Guitard, maire

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

A. Bard-Lavigne, conseillère

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

J. Olivier, conseiller

W. St-Laurent, greffière municipale

D. Boudreau, greffière adjointe

M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporat

M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens

B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique

Absents / Absentes :

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

A. Noël, conseillère

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire a déclaré la séance ouverte à 18 h 30.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

4. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé par : **M. Larivière, conseillère**

Que l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

Vote :

Motion adoptée

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

5.1. Séance ordinaire publique tenue le 20 février 2024

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **J. Olivier, conseiller**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 20 février 2024, soit approuvé comme distribué.

Vote :

Motion adoptée

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune affaire découlant des procès-verbaux.

7. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DIRECTION GÉNÉRALE

7.1. Conseiller R. Arseneau

Le conseiller R. Arseneau fait une mise à jour du comité MADA et du comité de Dons et subvention. Il mentionne également qu'il a eu des rencontres avec des citoyens et une réunion du conseil d'administration du comité d'Habitation NB.

7.2. Conseillère A. Bard-Lavigne

La conseillère Bard-Lavigne informe le groupe qu'un consultant fut embauché pour faire l'étude de l'Écomarché, elle mentionne que l'AGA est prévu le 25 mars.

Elle termine en informant le groupe qu'elle assistera à une rencontre concernant le Plan maître en loisir.

7.3. Conseiller O. Dilhac

Le conseiller Dilhac était absent.

7.4. Conseiller C. Doucet

Le conseiller Doucet était absent.

7.5. Maire adjoint J. Grant

Le maire suppléant Grant informe le groupe qu'il a remplacé le maire lors des services funèbres de Monsieur Raoul Charest.

7.6. Rapport de l'équipe administrative

Le directeur des services aux citoyens fait le point sur les achats de camions et de la boîte chaude d'asphalte (asphalt hot box).

Il mentionne également que la municipalité va avoir besoin d'un 2^e camion de déchets, pour desservir les anciens DSL.

La Directrice des services administratifs et initiatives corporatives fait le point sur les dossiers de Ressources humaines. Elle mentionne que le nouvel analyste technique débute le 25 mars et que le poste pour le nouveau chef adjoint sera affiché sous peu.

Elle mentionne également que son équipe travaille sur le dossier pour harmoniser le processus de paye, des employés; et à harmoniser l'arrêté pour les réseaux d'égout et la distribution d'eau; et qu'il travaille également sur la nouvelle image de marque pour Belle-Baie.

7.7. Rapport du maire

Le maire énumère la liste des événements et des rencontres qu'il a assisté depuis son dernier rapport, du mois de février.

8. CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE

Le maire demande aux membres du conseil s'ils ont des questions concernant le rapport de correspondance envoyé par courriel, par la greffière, le 18 mars.

9. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

9.1. Résolution du conseil concernant la publication des avis en vertu du paragraphe 111 de la Loi sur l'urbanisme, concernant la demande visant la propriété située au 19, rue du Havre - Secteur Petit-Rocher

Proposé Par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé Par : **J.-G. Grant, maire suppléant**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification au plan rural pour le terrain portant les NIDs 20855649 et 20289153.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite effectuer une modification au plan rural de Petit-Rocher pour :

Permettre l'implantation de conteneurs architecturaux recyclés qui seraient utilisés dans le cadre de projets d'aménagements récréotouristiques. Les conteneurs architecturaux abriteraient des usages récréotouristiques tels que des restaurants, des logements temporaires destinés aux touristes de type Airbnb, des scènes de spectacles, des installations sanitaires, la location d'équipements récréatifs, etc.

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST DONC RÉSOLU QUE :

- a) Un arrêté portant la modification au plan rural comme recommandé par le CCRU sera résolu; et
- b) La greffière municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111 (1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur l'urbanisme;

- c) L'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 16 avril 2024, à la salle municipale de Petit-Rocher, à 18 h 30.
- d) Toutes objections aux modifications proposées doivent être soumises à la greffière municipale avant 13 h, le jeudi 11 avril 2024. Les objections reçues seront étudiées par le conseil dans la salle municipale de Petit-Rocher, le mardi 16 avril 2024 à 18 h 30.

Vote :

Motion adoptée

9.2. Entente de bail - Le Club de l'âge d'or Chal Baie

Proposé par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Que les membres du conseil approuvent l'entente de convention de bail entre *Le Club de l'âge d'or de Chal-Baie* et la Municipalité de Belle-Baie en ce qui concerne l'édifice Centre Raoul-Charest, située au 585, rue Principale, secteur Beresford et que le maire et la greffière municipale soient autorisés à signer tous les documents connexes au nom de la municipalité.

Vote :

Motion adoptée

9.3. Entente de bail - Le Club de l'âge d'or Pointe-Verte

Proposé par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé par : **J.-G. Grant, maire suppléant**

Que les membres du conseil approuvent l'entente de convention de bail entre *Le Club de l'âge d'or de Pointe-Verte* et la Municipalité de Belle-Baie en ce qui concerne le complexe Roland C. Boudreau, située au 384, rue Principale, secteur Pointe-Verte et que le maire et la greffière municipale soient autorisés à signer tous les documents connexes au nom de la municipalité.

Vote :

Motion adoptée

9.4. Soumission - S2024-03 - Deux camions neufs

Proposé par : **M. Larivière, conseillère**

Appuyé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Que la soumission S2024-03 pour deux camions neufs 4X4 demi-tonne à cabine double soit attribuée à Lounsbury Automotive Limited pour un montant de 109 400\$, plus taxes.

Vote :

Motion adoptée

9.5. Autorisation du conseil municipal de Belle-Baie concernant la rue Léonard - Secteur Petit-Rocher

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **J.-G. Grant, maire suppléant**

Attendu que l'arrêté 2023-16PR fut promulgué le 19 décembre 2023; et

Attendu que le paragraphe 2.2 dudit arrêté stipulait que le conseil municipal de Belle-Baie autorise le début des travaux en conformité avec les recommandations du service des travaux publics; et

Attendu que le département des travaux publics exige que la rue Léonard soit complétée aux normes de la Municipalité de Belle-Baie d'ici le 31 octobre 2024.

Qu'il soit donc résolu que les membres du conseil autorisent le début des travaux en conformité avec les recommandations mentionnées ci-haut.

Vote :

Motion adoptée

9.6. Autorisation du conseil municipal concernant une lettre d'appui pour un projet sur les changements climatiques et la santé

Proposé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Appuyé par : **M. Larivière, conseillère**

Que les membres du conseil consentent d'appuyer la demande de la Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick, sous forme de lettre d'appui concernant leur demande d'étude sur la vulnérabilité aux changements climatiques et leurs impacts sur la santé.

Vote :

Motion adoptée

9.7. Autorisation du conseil municipal concernant l'appui du projet du Club de l'âge d'or Chal-Baie

Proposé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Appuyé par : **J.-G. Grant, maire suppléant**

Attendu que le club de l'âge d'or Chal-Baie souhaite prendre en charge un projet d'agrandissement du centre Raoul Charest; et

Attendu que cet édifice appartient à la Ville de Belle-Baie.

Qu'il soit donc résolu que les membres du conseil appuient le club de l'Âge d'or Chal-Baie dans leur projet d'agrandissement de l'édifice Raoul Charest.

Vote :

Motion adoptée

9.8. Demande de commandite - Société Culturelle Régionale Népisiguit

Proposé par : **M. Larivière, conseillère**

Appuyé par : **G. Frenette, conseiller**

Que les membres du comité Dons et subventions recommandent la demande de commandite de la Société Culturelle Régionale Népisiguit.

Qu'il soit résolu que les membres du conseil approuvent la somme de 1 000 \$; payable à la Société Culturelle Régional Népisiguit.

Vote :

Motion adoptée

9.9. Signataire autorisée

Proposé par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé par : **M. Larivière, conseillère**

Que Wanda St-Laurent, Greffière municipale, soit autorisée à signer les documents, au nom de la Municipalité, avec l'institution bancaire UNI.

Vote :

Motion adoptée

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1. Courriel de Madame Lise Ouellette - Semaine internationale Francophonie.

À la suite des discussions concernant ce point, les membres du conseil suggèrent de participer l'an prochain à la semaine internationale Francophonie.

11. SUIVI DES DOSSIERS

Aucun suivi de dossier.

12. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucune présentation, aucune intervention du public.

13. AJOURNEMENT

La séance fut levée à 19 h 27.

X

Daniel Guitard
Maire

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale